

Le second novembre mil sept cent quatre-vingt, après les trois publications de  
mariage entre Leonard Nothe fils de Martial Nothe et de Jeanne  
dite Bardasne de Gasanetta, en l'Église paroissiale de Saint-Eugène d'une part et entre  
Charlotte fille de Jacques Page, maison de Jeanne, fille de la ville  
de Compiègne, diocèse de Noyon d'autre part, J'ai donné l'Église de Compiègne au  
P. D. Leonard Nothe pour ce mariage de mariage de Compiègne, fait le jour  
de mariage dessus dit. En l'Église de Compiègne.